



Finalité

- Acquérir les compétences spécifiques aux métiers de l'assurance
- Travailler dans les services souscription, gestion ou sinistre



Objectifs opérationnels

- Prospecter la clientèle, analyser ses besoins et lui proposer des produits d'assurance ou d'assistance, voire des produits financiers
- Gérer des dossiers de sinistre, vérifier la garantie, définir la responsabilité et les éventuels recours et procéder au règlement



Atouts

- Cours majoritairement animés par des professionnels du secteur de l'assurance
- Accompagnement personnalisé
- Équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés : emploi direct ou licence assurance.
- Passerelles métiers : Conseiller-ère clientèle en assurances, Gestionnaire en assurances, Gestionnaire sinistre
- Taux d'obtention des certifications préparées : données disponibles fin 2025
- L'ensemble des blocs de compétences doivent être validés pour obtenir le diplôme.



Financement

Opération non soumise à TVA : Article 293 B du CGI.

Prise en charge par l'entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'alternance

CONTACT



entreprise.claire.formation@gmail.com



06 31 78 62 24
NELLY BRUEL



Référente handicap : Cécile LENOAN
CAP & PRO Alpes 06-58-70-72-05



www.claire-formationen.com

Modalités et délais d'accès : sur entretien & test
Date de démarrage et date maximum d'inscription septembre 2024

BTS ASSURANCE

SEPTEMBRE 2024

INFORMATIONS



PUBLIC :

Tout public, jeune ou en reconversion



PRE-REQUIS :

Avoir un niveau Bac ou équivalence



METHODE D'ENSEIGNEMENT

Cas Pratiques / Etudes de cas



DUREE

2 ans soit 1350 heures. En moyenne, l'alternant assurera 2 à 3 jours de cours par semaine de 9h 00 à 17 h 30



Lieu de formation

30 rue de la baisse 69100
VILLEURBANNE

Accessibilité : En cas de situation de handicap, une étude sera effectuée pour proposer une formation adaptée. Une salle de formation répondant aux normes accueil du public sera mise à disposition.

MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA FORMATION EN CENTRE ET EN ENTREPRISE

BTS ASSURANCE RNCP38359

DISCIPLINE	NOMBRE D'HEURES (1 ^{ère} année – 2 ^{ème} année)
Culture générale et expression	81h – 81h
Langue vivante étrangère	81h – 81h
Culture professionnelle appliquée	162h – 162h
Vente et développement commercial	135h – 135h
Gestion des sinistres	135h – 162h
Relation client sinistre	81h – 54h
Ateliers de professionnalisation	81h – 81h
Accompagnement personnalisé	54h – 54h
Enseignement facultatif LV2	54h – 54h
Total	1350 h

OBJECTIFS

Acquérir des qualités rédactionnelles, des attitudes, des comportements, des postures professionnelles et développer les sens des responsabilités par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi

MODALITE D'EVALUATION

Contrôle continu

Partiels à chaque semestre - « BTS Blancs »

Examen de l'Education nationale à l'issue des deux années

ORGANISATION

Formation dispensée en initial. Une attestation de stage sera présentée à l'examen et mentionnera la durée en entreprise. Les activités effectuées en entreprise correspondront aux exigences du référentiel de certification. Pour cela un certain nombre d'outils ainsi que des visites par l'organisme de formation seront mis en place.

SUIVI ENTREPRISE ET LE CENTRE

CLAIRE FORMATIONS a mis en place plusieurs outils de liaison avec les entreprises (livret de suivi, fiche de présence, etc.) et sera en lien régulier avec les tuteurs/maîtres d'apprentissage en entreprise lors du déroulement du BTS Assurance à Lyon.

Le suivi se fera par rendez-vous, appels téléphoniques ainsi que des échanges mails.